

PHILIPS



Jusqu'à
100 €
remboursés*

i9000 Prestige Ultra
Rasage de près longue durée,
confort ultime pour la peau

*Voir www.philips.be/actions ou voir verso du dépliant pour toutes les conditions de l'action.

Comment recevoir un remboursement de 100 € max ?

Attention : Prenez une photo de la preuve d'achat. Vous en aurez besoin lors de votre inscription.

Étape 1 : Rendez-vous sur www.philips.be/actions et cliquez sur l'action concernée.

Étape 2 : Remplissez vos coordonnées et téléchargez la preuve d'achat. Dans l'heure qui suit votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation.

Étape 3 : Après approbation, nous nous efforçons de verser le montant du remboursement sur votre compte bancaire dans un délai de 4 semaines.

Produits participants :

Rasoirs	Cashback	Rasoirs	Cashback	Rasoirs	Cashback	OneBlade	Cashback
X9000/10	€ 30,00	X9003/30	€ 50,00	XP9200/33	€ 70,00	QP6652/30	€ 20,00
X9002/10	€ 30,00	XP9402/11	€ 60,00	XP9201/33	€ 70,00	All-in-One	Cashback
X9000/30	€ 40,00	XP9405/11	€ 60,00	XP9403/31	€ 100,00	MG9531/15	€ 20,00
XP9204/10	€ 40,00	XP9203/30	€ 60,00	XP9404/46	€ 100,00	MG9557/15	€ 20,00
XP9202/10	€ 40,00	XP9208/30	€ 60,00	Tondeuses à barbe	Cashback	MG9558/15	€ 25,00
XP9201/30	€ 50,00	XP9400/31	€ 60,00				
XP9204/30	€ 50,00	XP9402/31	€ 60,00	BT7665/15	€ 15,00		

Conditions de l'action :

- Cette action est uniquement valable pour les achats effectués par des consommateurs en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg dans la période du 27 avril 2026 au 30 juin 2026.
- Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 13 juillet 2026 au plus tard.
- Cette action ne concerne que les références ci-dessus.
- Philips n'accepte que 3 inscriptions par participant pour cette action.
- Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres actions et/ou offres.
- Le montant vous sera versé par virement bancaire uniquement.
- Vous êtes invité à conserver l'original de votre preuve d'achat à des fins de garantie.
- Philips se réserve le droit de modifier l'action.
- Le participant à cette action doit être majeur. Pas encore majeur? Demandez à votre parent ou à votre responsable légal de procéder à l'inscription.
- Cette action de remboursement est uniquement valable pour les produits neufs achetés auprès de points de vente agréés. Les achats effectués via des sites de seconde main, des marketplaces ou auprès de vendeurs particuliers ne donnent pas droit à cette action.

Vous trouverez plus d'informations et la liste des magasins participants en surfant sur www.philips.be/actions ou en appelant la ligne Consommateurs : Belgique : 027 007260 (tarification locale) Grand-Duché de Luxembourg : 24871095 (tarification locale). (Tarif local, des frais supplémentaires peuvent être facturés par votre fournisseur de réseau (mobile)).



Philips décline toute responsabilité à l'égard de retards ou d'embarras lors de l'exécution de cette action et qui seraient indépendants de sa volonté. Cette action est organisée par Philips Belgium N.V. Pour toute question ou remarque, adressez-vous à la ligne Consommateurs Philips. Pour la Belgique : 027 007260 (tarification locale). Pour le Grand-Duché de Luxembourg : 24871095 (tarification locale). Vos données personnelles seront traitées afin de permettre le traitement de a retour. Philips applique dans ce contexte une politique de respect des données privées que vous pouvez trouver à l'adresse www.philips.be/privacypolicy

www.philips.be

[X.com/PhilipsCare_BE](https://x.com/PhilipsCare_BE)

[Facebook.com/PhilipsBelux](https://facebook.com/PhilipsBelux)